

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: S. P. R.: *Encore quelques adresses utiles.* — Vaud: *Attention!* — *Candidature au C. C.* — *Assemblée des délégués.* — *Assemblée générale S. P. V.* — *Le cas des plus de 55 ans.* — *Appel aux collègues des classes enfantines de Lausanne.* — *Comptes S. P. V.: I - Caisse générale, II - Société coopérative Secours et Invalidité.* — *Rappel du Conseil d'administration.* — *Ecole Pestalozzi à Echichens.* — *Groupe de travail S. P. V.* — *Commission S. P. V. - Croix Rouge de la Jeunesse.* — *Commission de presse.* — *Commission pour l'étude des assurances.* — *Collectivité S. P. V. de la société vaudoise de secours mutuels.* — *Commission disciplinaire.* — Genève: *U. I. G.: Violons d'Ingres.* — *U. I. G. D.: Convocation.* — *U. A. E. E.: Groupe d'échange.* — *Tribune libre: L'écu d'or.* — Neuchâtel: *Admission.* — *Voyage à Venise.* — *Mise au concours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Ed. Lavanchy: *Age d'entrée à l'école secondaire.* — *Composition aux degrés moyen et supérieur.* — A. Chz: *La maladie.* — *La poésie de la semaine.* — *Bibliographie.*

Partie corporative

S.P.R. — ENCORE QUELQUES ADRESSES UTILES

Association vaudoise des Directeurs de Chant

Président : M. Henri Rochat, rue de Lausanne 33, Morges ;
 Vice-président : M. Roger Girard, avenue de France 25, Lausanne ;
 Secrétaire : M. Bernard Dubosson, avenue de la Chablière 35 bis,
 Lausanne ;
 Caissier : M. Jean Rochat, av. de la Chablière 35, Lausanne ;
 Membre : M. Ernest Pittet, Villars-le-Terroir.

Commission romande de la projection fixe

Genève : M. René Simonet, inspecteur scolaire, Genève ;
 M. Dino Massarenti, instituteur, Hermance ;
 Vaud : M. René Mamin, inspecteur scolaire, Lausanne ;
 M. René Pécoud, instituteur, Fontaines s/Grandson ;
 Neuchâtel : M. Charles Bonny, inspecteur scolaire, Peseux ;
 M. Willy Matthey, instituteur, La Chaux-
 du-Milieu.
 Jura bernois : M. Georges Cramatte, maître à l'école d'application,
 Porrentruy ;
 S. P. R. : M. André Chabloz, Clochetons 9, Lausanne ;
 M. Ernest Bille, Corcelles (Neuchâtel).

Caisse maladie et invalidité des Instituteurs genevois

Président : A. Claret, la Maisonnette, Troinex, Genève.
 Caissier : Edm. Martin, rue Henry Mussard 14.
 Comité : L. Durand, A. Lagier, F. Tissot, L. Germond, L. Hodel, M.
 Béguin.

VAUD**ATTENTION !**

Par suite de maladie du « bulletinier », prière d'adresser jusqu'à nouvel ordre **tout ce qui concerne** la chronique vaudoise du « Bulletin » **non pas** à E. Barraud, Vevey, mais bien à **Pierre Vuillemin**, Square du Frêne 4, Lausanne.

CANDIDATURE AU COMITÉ CENTRAL S.V.P.

Il y a **un seul candidat** au C.C. (pour une place à repourvoir).
Pasche Robert, maître prim. sup., Lausanne.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Elle a donc lieu **cet après-midi** à **14 h. 15** au Café-Restaurant du Grand-Pont.

Les délégués voudront bien apporter les trois derniers numéros de « L'Éducateur » (Nos 1, 2 et 3, des 7, 14 et 21 janvier 56) dans lesquels figurent tous les rapports qui seront mis en discussion. E. B.

P.-S. — Prière d'ajouter à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués : « Rapport du délégué à la Commission disciplinaire. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S.P.V.

Dimanche 29 janvier 1956, à 14 h. 15 au Casino de **Montbenon**.

Le **Petit Chœur du Collège de Montreux** (direction : Robert Mer-moud) se produira au début de la séance.

Ordre du jour :**I. — Assemblée de la Société Coopérative Caisse de Secours et invalidité.**

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.
4. Budget et cotisation.
5. Propositions individuelles.
6. Election statutaire du Bureau de l'Assemblée.
7. Election d'un membre du Conseil d'administration.

II. — Assemblée générale S.P.V.

1. Procès-verbal.
2. Rapport des vérificateurs des comptes.
3. Budget et cotisation.
4. Discussion du rapport du Comité central.
5. Modification de l'art. 16. des Statuts S.P.V. (motion B. Beauverd).
6. Propositions des Sections.
7. Propositions individuelles.
8. Election statutaire du Bureau de l'Assemblée.
9. Election d'un membre du Comité Central.

N.-B. — En vue de l'élection d'un membre du C.C. au scrutin secret, veuillez vous munir de votre **carte de la S.P.R.**

LE CAS DES « PLUS DE 55 ANS ».

Une « Commission cantonale » a été désignée pour étudier cette question épineuse. C'est à elle que le « Comité » dont nous avons déjà parlé fera des propositions.

En font notamment partie : MM. Camille **Freymond**, président de la « Fédération » ; Marcel **Post**, vice-président ; Emile **Bujard**, président du Conseil d'administration de la Caisse de Pension ; Edmond **Décorvet**, chef de l'Office du Personnel ; André **Warnery**, chef de service au Département des finances ; Marc **Haldy**, actuaire ; Jules **Chuard**, prof. Université, membre du Conseil d'adm. de la Caisse de Pension ; Louis-P. **Monnet**, directeur de la Caisse de Pension. E. B.

APPEL AUX COLLÈGUES DES CLASSES ENFANTINES
DE LAUSANNE ET ENVIRONS

Un groupe d'institutrices françaises d'école maternelle (région de Paris) projette de faire — avec leur inspectrice — un voyage d'études à Genève et Lausanne à fin février.

Désirant leur faciliter ce voyage et les accueillir le plus amicalement possible, le Comité de l'Association cherche, pour ces collègues, des logements privés. Il s'agira probablement de trois nuits en fin de semaine pour Lausanne, à partir du 29 février.

Que celles d'entre vous qui s'intéressent à cette forme d'échange veuillent bien nous envoyer leur offre de logement le plus rapidement possible.

Merci d'avance aux collègues qui accepteront de participer activement à cette réception que nous souhaitons fructueuse de part et d'autre.

Annoncez-vous à Marlise Sheppard, chemin de Boston 5, Lausanne.

COMPTES S.P.V. 1955

I. — CAISSE GÉNÉRALE

PERTES ET PROFITS	Pertes	Profits
Cotisations des membres actifs et auxiliaires		50 870.—
Intérêts des titres, moins droits de garde		261.85
Intérêts sur livret de dépôts B.C.V.		195.55
Remboursement de l'impôt anticipé 1954		181,50
Rentrée d'une créance et divers		99,80
Moins-value sur titres	200.—	
Frais d'administration	6 027.43	
Assemblées, Bulletin, S.P.R., S.P.V., T.F., palmes et subventions diverses	37 984.20	
Participation à Caisse de Secours	8 160.—	
Impôts cantonaux et communaux	77.40	
Déficit de l'exercice 1955		840.33
Balance	52 449.03	52 449.03

BILAN au 31 décembre 1955	Actif	Passif
Caisse	4.43	
Chèques postaux	2 774.82	
Livret de dépôts B.C.V.	3 202.65	
Titres	14 940.—	
Avance à Caisse de Secours	2 750.—	
Fonds de lutte des T.F.		4 757.05
Capital		18 914.85
Balance	<u>23 671.90</u>	<u>23 671.90</u>

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1955

Capital au 1er janvier 1955	19 755.18
Capital au 31 décembre 1955	18 914.85
Déficit de l'exercice 1955	<u>840.33</u>

Sauf E. ou O.

Morges, le 10 janvier 1956.

Le caissier S.P.V. : Benjamin Jotterand.

Rapport des vérificateurs

La commission de vérification des comptes de la Caisse générale S.P.V. s'est réunie le samedi 14 janvier à Lausanne. Elle a procédé à de nombreux pointages et vérifié toutes les pièces justificatives ; elle certifie la régularité des opérations et l'exactitude des comptes. Elle félicite le caissier pour l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- c) de donner aux vérificateurs décharge de leur mandat.

Lausanne, le 14 janvier 1956.

Les vérificateurs :

*Mlle Suzanne Perey, Lully, Mlle Marcelle Desarzens, Villeneuve,
Georges Jaquerod, Aigle.*

II. CAISSE COOPÉRATIVE « SECOURS ET INVALIDITÉ » S.P.V.

PERTES ET PROFITS (résumé)	Pertes	Profits
Intérêts des titres moins droits de garde		588.45
Remboursement impôt anticipé 1954		248.50
Dons		170.—
Intérêts du Fonds Boissier 1954		100.—
Produit Immeuble « SUR LAC », sans impôts 1955		9 537.45
Versement statutaire de Caisse Générale		8 160.—
Secours versés :		
Versements statutaires aux malades	12 060.—	
Secours et décès	4 720.—	
Aux orphelins	1 500.—	
Aux malades, à Pâques et Noël	399.40	
Remise de cédules et divers	733.50	
		<u>19 412.90</u>

Frais d'administration	3 410.90	
Moins-value sur titres	260.—	
Impôts 1955, canton et commune	742.30	
Déficit de l'exercice 1955		5 021.70
	Balance	<u>23 826.10</u> <u>23 826.10</u>

BILAN au 31 décembre 1955	Actif	Passif
Caisse	8.56	
Chèques postaux	16.47	
Titres	26 520.—	
Cédules	20 002.10	
Immeubles	277 190.—	
Hypothèques		152 281.50
Avance de Caisse Générale		2 750.—
Capital		168 705.63
	Balance	<u>323 737.13</u> <u>323 737.13</u>

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1955

Capital au 31 décembre 1954	173 727.33
Capital au 31 décembre 1955	168 705.63
Déficit de l'exercice 1955	<u>5 021.70</u>

Sauf E. ou O.

Morges, le 10 janvier 1956.

Le caissier S.P.V. : B. Jotterand.

PRODUIT DE L'IMMEUBLE « SUR LAC »,
chemin des Allinges 2, Lausanne, pour l'année 1955

	Recettes	Dépenses
Encaissé par le gérant	24 212.45	
Payé par le gérant :		
assurances	419.65	
combustible, électricité, eau	5 645.10	
répar. et entretien	1 820.15	
frais de gérance et dépenses diverses	1 412.65	9 297.65
	24 212.45	9 297.65
	<u>9 297.65</u>	
Encaissé par la S.P.V.	14 914.80	
Intérêts hypothécaires		5 377.35
Impôts 1955		844.05
Bénéfice net réalisé en 1955		8 693.40
	Balance	<u>14 914.80</u> <u>14 914.80</u>

Pour un engagement de Fr. 123 853.35, compte tenu des amortissements effectués en cours d'année, le rendement est de 7 %.

Morges, le 10 janvier 1956.

Le caissier S.P.V. : B. Jotterand.

Rapport des vérificateurs :

La commission de vérification des comptes de la Société coopérative de secours et invalidité S.P.V. s'est réunie à Lausanne le samedi 14 janvier 1956.

Elle a procédé à de nombreux pointages et vérifié les pièces justificatives ; elle certifie la régularité des opérations et l'exactitude des comptes. Elle félicite le caissier pour l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au conseil d'administration ;
- c) de donner aux vérificateurs décharge de leur mandat.

Lausanne, le 14 janvier 1956.

Les vérificateurs :

Robert Nicole, Vevey, Magali Vuille, Corsier, Roland Joost, Begnins.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE SECOURS ET INVALIDITÉ S.P.V.

Rapport du Conseil d'administration pour 1955

Disponibilités. Une fois de plus, le manque de liquidité se fait sentir en fin d'exercice : malgré la négociation de Fr. 5000.— de titres, une avance de Fr. 2750.— a dû être faite par la Caisse générale pour le bouclage des comptes. Si nos dépenses se maintenaient à ce rythme, et surtout si elles augmentaient, il faudrait alors choisir entre le grignotement de nos titres et l'augmentation de la cotisation.

Titres. Nous avons renoncé cette année à assurer les titres contre le risque de tirage au pair ; une perte de Fr. 20.— a été compensée par l'économie d'une prime de Fr. 75.—. Nos Fr. 26 500.— de titres rapportent en moyenne 3,28 %, ce qui est encore supérieur à un placement sur livret.

Immeubles. Heureux placement que nous devons à nos aînés. Les 8 appartements, 2 de 3 pièces, 5 de 4 p. et 1 de 5 p., plus la poste et 2 garages, sont continuellement occupés. Augmentés de 5 % cette année, les loyers des appartements s'élèvent de Fr. 120.— à Fr. 165.—, garages Fr. 45.— par mois. Chauffage et eau chaude compris, pour environ Fr. 50.— par mois.

L'entretien est régulier ; cette année, trois appartements ont été en partie refaits. L'orage de cet été a occasionné Fr. 112.— de dégâts extérieurs. Les deux sapins du jardin ont été remplacés par deux bouleaux : gain de lumière qui ne nous coûte que Fr. 6.60 grâce à la vente des sapins.

Notre gérant, M. Maurice Bovey, architecte, a notre confiance et mérite notre reconnaissance.

Secours. Il y a de la joie à donner, même pour un caissier, quand on sait tous les coups qui frappent les nôtres. Et que de témoignages de reconnaissance nous arrivent des collègues touchés, de leurs parents ou même d'étrangers !

30 collègues ont été secourus, dont 3 lors de décès, une moyenne de Fr. 236.— par cas ; 13 malades ont reçu le versement statutaire, soit une moyenne de Fr. 928.— par collègue ; 50 orphelins ont reçu les Fr. 50.— de Noël ; remis le solde de 2 cédules et payé 3 cotisations, sans oublier une attention à nos malades à Pâques et à Noël.

Cette solidarité, enviée par d'autres associations, a absorbé plus que nos ressources ; heureusement que la Caisse générale a pu prendre à sa charge la grosse part des frais d'administration, ce qui atténue le déficit annuel.

Cédules. Ces prêts sans intérêt semblent arriver à un moment où les rentrées compensent les sorties. Il a été créé 9 nouvelles cédules pour Fr. 8 640.75, et Fr. 11 879.— sont rentrés ; 12 cédules libérées, 2 remises selon le vœu exprimé par les vérificateurs de l'an passé. Les mauvais payeurs restent rares et... les mêmes !

Conclusion. Le problème de la liquidité peut encore être résolu par un artifice comptable ; il n'empêche pas la situation financière de rester saine : les bénéfices de Fr. 17 166.53, accumulés régulièrement de 1951 à 1954, ne sont entamés que cette année par un déficit de Fr. 5 021.70. Aussi, il ne nous semble pas que la cotisation de 1956 doive être modifiée.

Nos collègues dans la peine peuvent être assurés que, par dessus toutes contingences matérielles, la Caisse de secours sera toujours au service de notre idéal de solidarité.

Morges, le 10 janvier 1956.

Pour le Conseil d'administration, le caissier : Benj. Jotterand.

ECOLE PESTALOZZI, ECHICHENS

Quelle joie, quelle immense joie, lorsque, au début de l'hiver, les 56 élèves de l'Ecole Pestalozzi ont pris possession de leur nouveau logis ! Avoir sa petite maison, sa chambre, son lit si blanc, si propre, si mignon que l'on se croirait chez les nains de Banche Neige !... Pouvoir contempler, tout en prenant ses repas dans un magnifique réfectoire, un des plus beaux paysages qui soit et ceci, en pleine nature !... Mais, assez, car nous voulons vous laisser la surprise d'admirer vous-mêmes de si belles installations...

Plus de dix années d'efforts, de luttes, de déceptions, ont été nécessaires pour mener à chef la réorganisation complète de l'institution. Si les constructions sont terminées, est-ce à dire que tout est fini ? Non, au contraire, tout ne fait que commencer : 1956 verra s'ouvrir une quatrième classe et nos collègues pourront enfin travailler dans des conditions normales.

Mais... il s'agira d'assurer le service de la dette, de payer le personnel supplémentaire, d'entretenir et d'amortir les nouveaux bâtiments, donc, plus que jamais, l'Ecole Pestalozzi n'est viable que grâce à votre générosité et à celle de vos élèves.

Notre reconnaissance est immense envers tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à cette belle réalisation : Président, Directrice, Directeur, membres du Bureau, autorités, personnel enseignant, éducateurs, employés, généreux donateurs et vous tous, chers collègues.

Au printemps 1956, aura lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments ; un article de l'Educateur en indiquera la date, nous vous y invitons toutes et tous, bien cordialement. Alors, vous pourrez constater que l'argent que nous avons reçu a été bien employé. Nous voulons, ensemble, essayer de réparer une grande injustice qui pèse lourdement sur de pauvres

petits déshérités, bien innocents. Quand vous les aurez entendu chanter de tout leur cœur, quand vous aurez vu leurs beaux yeux brillants vous dire merci, alors, vous aurez éprouvé une des plus grandes joies de votre vie.

Gollion, 28 décembre 1955.

François Chapuis.

GROUPE DE TRAVAIL S.P.V. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE 1955

On se souvient peut-être que la S. P. V., désireuse de voir mises, ou remises à l'étude un certain nombre de questions d'ordre pédagogique qui se posent actuellement, ou se poseront dans l'avenir, a créé un groupe de travail à cet effet.

Il est aisé d'imaginer que, d'emblée, lorsqu'on dressa la liste, bien incomplète encore, des problèmes à traiter, le groupe n'eut plus que l'embarras du choix ! Lequel choix, d'ailleurs, n'alla pas sans peine : il faudrait en effet, pouvoir jouir de facultés proprement démesurées pour mener à bien rapidement tous les travaux que réclame une pédagogie qui se veut éclairée et prétend tenir compte, dans la plus grande mesure possible, des recherches actuelles, de plus en plus nombreuses.

La **classification de la documentation pédagogique** (fichier de l'élève et fichier du maître), déjà étudiée en 1954, a été reprise au début de 1955 et mise au point. Le résultat de ce travail a rempli un numéro de notre « Educateur ».

Le **questionnaire** genevois, relatif au sondage de l'opinion publique de ce canton sur l'école primaire, ses méthodes de travail, les résultats obtenus, les progrès possibles — a retenu l'attention du groupe. Quelque temps plus tard, une autre enquête, menée par les soins de M. Dentan, directeur des écoles de Montreux, venait, en quelque sorte, se superposer au travail genevois. Le groupe tenait à voir de près ces deux séries de questions : en effet, le principe même d'une enquête semblable, appliquée à notre canton, venait d'être posé aux membres de la commission consultative de l'enseignement primaire dans son unique séance de 1955. Il s'agissait, si possible, de fournir quelques éléments de discussion aux représentants de la S. P. V. dans cette commission. Le problème demeure à l'étude.

Conscient du peu de temps dont disposent les collègues désireux d'entreprendre des essais ou de mettre au point leurs critiques dans le cadre du nouveau plan d'études, le groupe s'est attaqué sans plus tarder à quelques points centraux, de manière à pouvoir soumettre sans précipitation ses projets aux intéressés. C'est ainsi que le **programme primaire d'arithmétique** et de **calcul oral** fut sérieusement passé en revue. Dans le même ordre d'idées, le groupe établit un **programme de grammaire pour le degré supérieur**, en tenant compte (il faut le rappeler sans se lasser !) que ces années, la 8^e et la 9^e surtout, sont bien souvent formées d'éléments au-dessous de la moyenne, en tous cas peu doués pour le travail intellectuel et à qui il importe AVANT TOUT de donner un bagage pratique. Les lecteurs de l'« Educateur » auront également trouvé, il y a quelques semaines, la teneur de ce programme de grammaire, du reste soumis à leur opinion, positive ou négative !

Cela dit-on n'a pas encore donné un juste reflet de l'activité du groupe de travail. Il est essentiel, croyons-nous, de relever le désir constant qui s'est d'emblée manifesté parmi ses membres de nouer des relations avec le plus possible de collègues « spécialistes » ou non d'un enseignement particulier. A plusieurs reprises, des colloques fructueux s'établirent. Mentionnons ici une mémorable rencontre avec MM. Viret et Rostan, au sujet de la classification de nos documents de travail. Nous croyons savoir que le contact d'un soir a trouvé sa suite à l'Ecole normale.

Lors d'une autre séance, le groupe profita d'un solide exposé de notre collègue B. Beauverd, de Lausanne, sur les rencontres avec les parents, la manière de les préparer... et de les continuer : un numéro de l'« Educateur » contiendra l'essentiel de ce travail, dont chacune de nos sections va s'occuper sous peu.

Une dizaine de séances, une équipe qui cherche avant tout à rendre service à notre communauté, dans la mesure de ses moyens — limités, elle le sait bien ! Petit à petit, elle trouve son homogénéité et se permet de croire, devant la montagne de questions qui se posent, à travers elle, à tous nos collègues, que le Comité central voyait juste en la créant. Bien loin de s'ériger en académie, elle ne veut être qu'un instrument de travail.

Dès janvier 1956, la présidence du groupe, jusqu'alors confiée à M. Genton, passe à Mlle B. Mury, de Territet.

Montreux, 31 décembre 1955.

Robert Genton.

COMMISSION S.P.V. — « CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE »

RAPPORT 1955

Rôle de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans l'éducation.

C'est souvent parce qu'il ne connaît pas les limites de ses possibilités physiques, morales et intellectuelles que l'homme ne trouve pas en lui-même confiance et sécurité, et qu'il ne se développe alors qu'instinctivement, sans avoir conscience qu'il peut — en abolissant la peur — dominer et vaincre ses penchants égoïstes. C'est par l'ignorance des lois qui le protègent et des devoirs civiques auxquels il doit se soumettre que l'homme commet également des fautes. A l'échelon national, comme sur le plan international, il est indispensable d'abolir les préjugés sociaux, raciaux et confessionnels, en utilisant à cette fin toutes les méthodes modernes d'éducation. C'est dans ce but que des centaines d'éducateurs ont créé des organisations dans 63 pays, afin d'exploiter la magnifique découverte qu'ils ont faite : la nécessité absolue pour les êtres humains de se mieux connaître, afin que naisse cette compréhension internationale qui seule peut donner au monde une paix durable. C'est en réalisant que l'Ecole vaudoise était un terrain propice à la culture de ce sens international, que le Comité central a créé, le 16 mars 1955, la commission qui a le plaisir de présenter aujourd'hui son premier rapport.

En jetant les bases de notre programme d'activité, nous nous sommes efforcés de rester sur un plan pratique, en étroite relation avec le plan d'étude officiel vaudois. Nos éléments constituent un complément et un

stimulant du travail scolaire, non seulement en ce qui concerne les enfants, mais aussi en répondant aux aspirations de tout éducateur :

- 1) Développement et sauvegarde de la santé ;
- 2) Entraide ;
- 3) Compréhension internationale.

Organisation. Chargée d'étudier les moyens mis à disposition de l'enseignement par la Croix-Rouge de la Jeunesse, la commission comprend des représentants des trois degrés primaires, de la primaire supérieure, de l'enseignement ménager ; M. l'inspecteur Rey, membre S. P. V., a bien voulu prendre part à nos débats. Nous sommes en liaison constante avec le comité central d'une part, la Croix-Rouge vaudoise d'autre part. Un membre de la Commission représente la S. P. V. au sein de la commission romande C. R. J.

Notre activité a eu un tel écho auprès de nos collègues vaudois, à peine nous étions-nous mis à l'œuvre, qu'un courrier très abondant nous a amenés à créer un « Secrétariat vaudois C. R. J. » à Aubonne.

A la demande de nombreux collègues, nous sommes allés dans leur classe porter quelques suggestions ou démonstrations ; nous avons rendu visite à la plupart des sections S. P. V. afin de les informer des services que peut rendre dans nos classes l'activité proposée par la Croix-Rouge de la Jeunesse.

La commission C. R. J. s'est réunie quatre fois en séances où furent débattus les points suivants :

1. Développement et sauvegarde de la santé.

a) Grâce à la bienveillante autorisation du Département, nous avons pu adresser à toutes les classes du canton des affiches-slogans illustrées « Ayez votre mouchoir » et « Dormez vos dix heures ». Les clichés de ces affiches ont été prêtés par la C. R. J. canadienne. D'autres affiches sont en préparation.

b) Ensuite de l'intervention de quelques collègues, nous nous sommes préoccupés de la dotation éventuelle d'une pharmacie scolaire à toutes les écoles vaudoises, y compris une pharmacie de poche pour les excursions. Une étude est en cours.

c) Découlant de l'étude précédente, et après consultation d'un délégué par district à notre dernière séance, nous avons prié le comité central d'intervenir auprès du Département en faveur de l'organisation de cours de premiers soins à l'intention du corps enseignant primaire et ménager. Cette intervention a reçu un accueil favorable : une étude est en cours.

d) Un cours élémentaire d'hygiène pratique à l'intention des élèves nous a été proposé par la commission romande. Comme ce cours ferait double emploi avec l'excellent manuel de M. Rey, nous avons écarté ce projet, en ne retenant que l'utilité d'exercices pratiques pouvant compléter et fixer le cours officiel vaudois.

2. Entraide.

a) Par le moyen de nos agents de districts, nous provoquons et encourageons de plus nombreuses rencontres entre collègues (primaires et secondaires) afin d'échanger des impressions sur notre tâche d'éduca-

teurs ; échanges de documentation aussi, de menus services ; rencontres où l'on puise la force de poursuivre notre belle tâche.

b) Nous recommandons d'initier les enfants à collaborer avec le maître ou la maîtresse afin d'assurer l'ordre et la discipline, la documentation scolaire ; ils organisent les visites aux camarades malades pour les mettre au courant de la vie scolaire ; ils aident les camarades en difficulté ; ils organisent eux-mêmes le poste-secours pour les petits accidents. La nécessité de s'organiser crée l'esprit civique. Les parents de demain prennent conscience des difficultés de notre profession et se préparent à nous y aider.

3. Compréhension internationale.

Notre Secrétariat vaudois d'Aubonne a rendu de grands services pour assurer les échanges de correspondance entre nos classes et celles de l'étranger. De mars à décembre 1955, nous avons servi d'intermédiaire entre 107 classes vaudoises et autant de classes de nationalités diverses. Sur ce nombre, 37 classes adressaient pour la première fois un message à leurs camarades étrangers. Dans ce même laps de temps, nous avons assuré l'échange de 52 albums dans les deux sens, dont trois disques. Le canton de Vaud est un anneau important de la chaîne qui unit 44 millions de jeunes de 63 pays.

A part les albums, nous avons été appelés à assurer des échanges de timbres-poste, de dessins, de petits objets (modelage, travaux divers), rédactions, chansons folkloriques enregistrées par les soins de la commission romande. La plupart des albums suisses sont confectionnés sur la base de l'étude des cantons, au degré moyen ; au degré supérieur, on s'est intéressé à l'économie suisse ; les petits du degré inférieur ont transmis des exemplaires de notre flore et des reproductions de notre faune. Tous ces albums sont un exemple de la bienfaisance suisse.

Nous avons pu mettre à disposition de toutes les classes qui l'ont demandé un album vierge cartonné, que les élèves ont pu remplir en réponse au message reçu de l'étranger. Les frais de port ont été supportés par la Croix-Rouge suisse.

Dans le cadre de la compréhension internationale, un projet est à l'étude : l'échange d'élèves de 15 ans, qui étudient la langue allemande, avec des camarades baravois qui désirent exercer la langue française chez nous. Ces jeunes auront ainsi la possibilité, en été 1956, d'élargir leur horizon, d'étendre leurs connaissances dans une langue étrangère et de nouer des relations susceptibles de leur être utiles dans la vie.

Collaboration des sections.

Nous remercions les nombreux membres S. P. V. qui ont fait appel à nos services ; nous sommes heureux d'avoir été utiles à leurs classes. Notre reconnaissance va à toutes les sections qui ont reçu notre représentant avec des marques d'amitié qui nous ont touchés. Merci aussi aux agents de district qui se mettent à la disposition de tous leurs collègues, et qui ont accepté de conduire l'enquête au sein de leur section, concernant les services que peut rendre la Croix-Rouge de la Jeunesse, les expériences faites dans nos classes, les vœux et les suggestions de tous nos collègues.

Enfin nous adressons notre reconnaissance à Mlle Estoppey, secrétaire de la commission, qui accomplit un intense travail ; à M. Ray, inspecteur, qui nous accorde son aide et ses encouragements ; à tous les membres de la commission C. R. J. pour leur dévouement inlassable ; au comité central surtout, pour son solide appui.

Begnins, le 26 décembre 1955.

Croix-Rouge de la Jeunesse, S.P.V. : Le président : R. Joost.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRESSE (1955)

Le rapport de l'an dernier parlait de la réticence des journaux à publier notre copie. 1955 montre bien que ce n'était nullement gratuite supposition de notre part.

En effet, depuis plusieurs mois, la « Feuille d'Avis de Lausanne » a fermé ses colonnes à nos articles « **Du côté de l'École** ». A vrai dire, elle vient de les ouvrir à nouveau, du moins partiellement.

A la « Gazette », notre collègue Monnet n'a pu faire passer qu'un article sur huit.

Il est vrai que la copie n'a pas manqué aux journaux en 1955 : Conférence de Genève, Fête des Vignerons, re-Conférence de Genève, élections et... Réforme de l'Enseignement secondaire.

En ce qui concerne ce dernier sujet, notre point de vue sur l'âge d'entrée n'a jamais pu se faire connaître. Ed. Lavanchy l'a présenté, avec une conviction dont nous le remercions, devant l'instance supérieure ; vous savez le sort qu'on lui a réservé. Puisse-t-on ne pas regretter une décision peut-être trop hâtivement prise !

Au mois de juillet, votre serviteur a dû répondre à un article passablement venimeux d'un certain Helgé, dans « 30 Jours ». Notre réponse a été très favorablement accueillie, même dans des milieux n'appartenant pas au corps enseignant.

Le Comité Central avait abonné la Commission de presse à l'Argus. Expérience faite, l'on se rendit compte que le jeu n'en valait pas la chandelle, le dit Argus se fiant davantage aux titres des articles qu'à leur contenu.

Dans sa séance du 12 décembre dernier, la dissolution de la Commission de presse a été envisagée, mais la grande majorité des membres présents a décidé de la maintenir, en dépit des difficultés actuelles.

Un nouveau bail d'un an est donc signé, que tous les membres s'efforceront d'utiliser au mieux pour la défense de nos intérêts moraux et pédagogiques.

Nous avons la tristesse d'enregistrer la démission de Louis Monnet, qui quitte le corps enseignant pour de nouvelles fonctions. Qu'il veuille croire à notre reconnaissance et accepter nos meilleurs vœux.

Mlle Sheppard, nouvelle présidente de l'Association des maîtresses enfantines, se joint maintenant à nos travaux.

Qui viendra occuper la place vide laissée par Louis Monnet ?

Lausanne, le 23 décembre 1955.

Louis Campiche.

RAPPORT 1955
DE LA COMMISSION POUR L'ÉTUDE DES ASSURANCES

Notre activité de cette année s'est bornée à suivre l'actualité concernant les assurances et à répondre aux questions posées par des sections ou des membres de la S. P. V. Nous avons constaté, une fois de plus, combien ces questions d'assurances sont peu comprises, du fait du manque d'information et de la complexité du problème.

L'obligation faite par l'Etat de s'assurer pour les cas d'accidents non professionnels (en vertu de l'art. 80 du Statut général des fonctions publiques cantonales) reste à l'étude et une solution prochaine ne saurait tarder. La S. P. V. suit la question de près et tiendra ses membres au courant.

Lausanne, le 29 décembre 1955.

Alb. Clavel.

COLLECTIVITÉ S. P. V.
DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

1054 membres à fin décembre 1955 ! L'effectif augmente de façon réjouissante (969 en 1954). Réjouissante, disons-nous, parce que plus une collectivité-maladie est nombreuse, mieux elle permet la répartition solidaire des risques. Le renchérissement constant de la thérapeutique et l'évolution de la médecine ont obligé à une réadaptation des cotisations au début de 1955. Il semble que cette mesure ait rétabli l'équilibre des comptes.

La tuberculose n'a pas frappé trop durement notre collectivité et nous n'avons enregistré qu'une hospitalisation à Leysin dans le courant de l'année. Les mesures prophylactiques prises par les pouvoirs publics et les institutions luttant contre l'insidieuse maladie paraissent bien être à l'origine de cette amélioration de la santé du corps enseignant. Elles permettent de déceler à temps certaines infections ou foyers d'infection auxquels nos membres sont, par leur profession, nécessairement exposés. Par contre, notre collègue, atteint de la poliomyélite, est toujours au bénéfice des prestations complémentaires de la société suisse de réassurance contre les longues maladies.

Dans l'ensemble, l'année n'a pas présenté de fait saillant digne d'être relaté, ce qui permet à votre chroniqueur d'être bref, ce que vous ne lui reprocherez pas...

Fernand Petit.

COMMISSION DISCIPLINAIRE

Votre représentant n'a pas été convoqué en 1955 : heureuse année ! Cependant, n'oublions pas le pire : les cas qui ressortiraient des tribunaux ne sont pas soumis à la « petite cour » de défense de nos accidentés !

Lausanne, le 26 décembre 1955.

Edm. Viret.

GENÈVE

U.I.G. DAMES ET MESSIEURS — VIOLONS D'INGRES

L'exposition s'annonce bien. Nombreuses et variées sont les œuvres que nous pourrions admirer en mai prochain, à la salle communale de Plainpalais.

Cependant, quelques-uns de nos collègues qui cultivent un certain talent, n'ont pas cru devoir sortir de leur modestie pour nous donner leur adhésion. Aussi, voulons-nous les engager encore une fois, à nous montrer ce qu'ils savent faire.

Outre les violons d'Ingres déjà mentionnés dans nos circulaires, il convient d'en ajouter d'autres, tels que : céramique, ferronnerie, ébénisterie, vannerie, broderie, travaux sur cuir, etc. Certains travaux de fin d'études présentent aussi un intérêt évident. Quant aux compositeurs et aux poètes, qu'ils nous fassent connaître leurs dons !

Nous faisons encore appel à tous les musiciens, chanteurs et diseurs. Car il nous plairait en effet, de voir notre vernissage agrémenté de productions musicales et littéraires, individuelles ou collectives.

Artistes et artisans, veuillez vous inscrire avant le 15 février, auprès de M. R. Chabert, quai Capo d'Istria, 13. La commission ad hoc avisera.

R. Chabert.

U. I. G. DAMES. — CONVOCATION

Mme Peney, inspectrice de couture, a bien voulu accepter de venir nous parler de l'enseignement de la couture. Cet entretien aura lieu le *mercredi 25 janvier à 17 h.*, à l'école de Malagnou, et sera suivi d'un échange de vues. Les collègues qui voudront bien apporter des suggestions et des modèles de travaux seront les bienvenues. M. Th. B.

U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGE

Vendredi 27 janvier à 17 heures, à la Maison des Petits. Nous continuerons à fabriquer des instruments de musique. S.V. et G.H.

TRIBUNE LIBRE

L'ECU D'OR

Depuis 10 ans que la vente des « Ecus d'Or » est organisée dans toute la Suisse, bien du travail a été fait pour sauvegarder les richesses de notre patrimoine national. Récemment encore, grâce à ces nouvelles ressources, on a pu agrandir la Réserve naturelle de Lauterbrunnen jusqu'alors trop exigü pour permettre à sa faune comme à sa flore de se développer normalement.

L'œuvre du Heimatschutz est si nécessaire à notre pays, que M. le Conseiller d'Etat Alfred Borel, chargé du Dpt de l'Instruction publique, en a reconnu toute la valeur. Aussi voulons-nous le remercier vivement d'avoir bien voulu autoriser nos écoliers genevois à procéder à la vente des traditionnelles médailles de chocolat. Avec l'aide des Eclaireurs, nous avons pu écouler à Genève, plus de 19 000 écus soit environ 8000 de plus que l'an dernier.

Une partie des bénéfices ainsi réalisés en Suisse, sera consacrée à la restauration de l'original château Stockalper à Brigue. Ce bâtiment

historique qui tombe dans une lamentable vétusté, doit être relevé avant qu'il ne soit trop tard. Malheureusement, le Heimatschutz qui a de nombreuses entreprises en cours, ne dispose pas de crédits suffisants pour mener à chef la réfection du château valaisan.

Aussi la Société d'Art publique (Section genevoise du Heimatschutz) escompte-t-elle avec beaucoup d'espoir, la vente des « Ecus d'Or » de l'an prochain, qui sera assurée par les élèves de nos écoles secondaires.

D'ores et déjà, nous engageons les enseignants à user de leur influence pour répandre l'idée de la protection des richesses historiques et naturelles du pays que nous aimons. Dans ce domaine, l'Ecole officielle peut et doit apporter sa contribution d'une manière aussi efficace que généreuse. Ce sentiment de solidarité nationale ne peut que développer chez nos jeunes, le sens civique dont ils ont besoin.

R. Chabert

NEUCHÂTEL

ADMISSION

Avec plaisir nous avons accueilli dans nos rangs (SPN-VPOD) un jeune collègue qui a compris ce que nous devons en solidarité à nos associations professionnelles qui travaillent inlassablement à l'amélioration de notre situation : M. René FELBER, instituteur au Locle.

VOYAGE A VENISE (en car)

Tous les détails vous seront donnés à temps par l'« Educateur ». Pour l'instant, nous nous bornons à quelques indications générales.

Dates : 16 au 20 avril (cinq jours).

Prix : 189 fr. (tout compris).

Itinéraire : 1er jour : Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Gothard, Lugano, Bergame. — 2e jour : Bergame, Vérone, Venise. — 3e jour : Venise. — 4e jour : Venise, Milan. — 5e jour : Milan, Simplon, Lausanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Renseignements auprès de Willy Guyot, Raya 7, Le Locle.

MISE AU CONCOURS

Neuchâtel : Six postes d'instituteurs, trois postes d'institutrices, un poste de maître de gymnastique, un poste de maître de dessin.

Le Locle : Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices.

La Chaux-de-Fonds : Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices.

Délai d'inscription : **28 janvier 1956.**

Adresser les offres de service au président de la Commission scolaire de chacune des villes et aviser le département de l'Instruction publique. Neuchâtel, 14 janvier 1956.

Département de l'Instruction publique.

Collègues! Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité

Direction Générale

PARIS

2, rue Pillet-Will



Direction pour la Suisse

LAUSANNE

8, Grand-Chêne

LA « **NATIONALE** »
Vie

La Compagnie, fondée en 1830, travaille en Suisse depuis

126 ans

LA NATIONALE est représentée dans de nombreux pays et compte parmi les plus grandes Compagnies européennes de renommée internationale.

La Compagnie traite toutes assurances sur la **vie** et **rentes viagères** aux conditions les plus avantageuses. Outre les types d'assurances usuels, LA NATIONALE pratique l'assurance **temporaire** (pur risque), les assurances pour **enfants**, les assurances complémentaires accident, maladie et invalidité, garantissant notamment le doublement du capital en cas de décès ensuite d'accident et le

triplement du capital

si le décès est dû à un accident d'auto.

Conformément à la loi fédérale, les réserves déposées à la Banque Nationale Suisse à Berne sont constituées à 100 % en valeurs suisses.

Accordez votre confiance à LA NATIONALE - VIE, la première Compagnie ayant établi des contrats d'assurances sur la vie en Suisse.

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE VAUD:

G. GUILLET

Lausanne, av. de France, 34

Partie pédagogique

AGE D'ENTRÉE A L'ÉCOLE SECONDAIRE

Dans sa dernière session, le Grand Conseil du Canton de Vaud a adopté deux articles de loi qui vont permettre aux écoles secondaires — plus particulièrement à Lausanne et Vevey — de commencer dès le printemps 1956 l'application de la réforme de l'enseignement du second degré telle que la laisse prévoir le rapport du Département de l'Instruction publique publié en 1953.

L'un des articles récemment admis autorise la formation de classes mixtes, l'autre fixe l'âge d'entrée à 10 ans. Cette dernière proposition avait ému bon nombre de membres du corps enseignant primaire et le correspondant vaudois au Bulletin Corporatif avait exprimé excellemment leur opinion : voir *Educateur* 1954, pages 195 à 197. Si beaucoup voyaient dans cet âge d'admission prématuré comme un certificat d'insuffisance délivré à l'école primaire, la plupart estimaient qu'on allait perpétuer une erreur psychologique dont se gardent de plus en plus nos autres cantons suisses et les pays étrangers. L'assemblée générale de la S.P.V. de 1955 avait accepté un ordre du jour qui affirmait l'intérêt très vif porté par le corps enseignant primaire à la réforme mise à l'étude. D'aucuns s'imaginaient pouvoir exprimer leur avis dans quelque débat professionnel qu'ils essayèrent même de mettre sur pied. Or l'occasion qu'ils attendaient ne s'est point produite.

C'est pourquoi notre collègue, le député Edouard Lavanchy, est intervenu dans les débats du Grand Conseil pour rendre les législateurs attentifs à la décision qu'ils allaient prendre. Son exposé, lors du premier débat, fut écouté avec une sympathique attention et faillit emporter l'adhésion du Grand Conseil puisque ce n'est qu'à 13 voix de majorité que fut accepté l'âge d'admission à 10 ans au lieu de 11 ans comme le proposait notre collègue. Nous le remercions pour sa chaleureuse intervention ; il fallait que l'opinion d'un grand nombre de membres du corps enseignant primaire pût se faire entendre.

Nous donnons ci-dessous la plus grande partie de l'exposé de notre collègue Lavanchy :

A. Chz.

L'école primaire constitue une institution de culture au 1er degré de l'enseignement ; elle s'efforce de donner aux élèves le goût du travail personnel et le désir de développer leurs connaissances ; elle permet d'acquérir les notions de base indispensables à chacun, ce qu'on est convenu d'appeler un véritable minimum. (Plan d'études vaudois.)

On devrait tendre à supprimer toute barrière psychologique entre l'école primaire et l'école secondaire. Ainsi toute école à partir du moment où elle touche des élèves de 13 ans serait du degré secondaire ; les primaires supérieures deviendraient des écoles secondaires pratiques et en cas d'échec l'élève renvoyé du collège n'aurait pas le sentiment d'être victime d'une sorte de déclassement.

Pour l'instant, cet aspect de la question peut paraître secondaire, mais ce qui est important dans la perspective que nous avons de per-

mettre aux enfants capables d'accéder aux écoles secondaires, c'est l'âge d'entrée prévu par le projet de réforme.

Comme membre de la commission chargée d'examiner le rapport du Conseil d'Etat sur l'enseignement secondaire, en automne 1953, je m'étais élevé contre l'âge d'entrée à 10 ans. Avec une tendre sollicitude, M. le rapporteur Bujard m'a prié de faire un acte de foi en laissant le Département poursuivre son étude et nous en présenter les conclusions en temps opportun. Il y eut ensuite le débat nourri au Grand Conseil où on entendit entre autres notre collègue M. le député Charles Guisan revendiquer le droit pour tout élève doué et intelligent d'accéder à l'enseignement secondaire, puis M. Crot et notre doyen s'élever contre l'âge d'entrée à 10 ans. Aujourd'hui c'est tout le système qu'on nous propose d'introduire et ce fameux âge de 10 ans nous est à nouveau proposé.

Si je me suis laissé fléchir il y a 2 ans, c'est que je considérais la foi comme la ferme assurance des choses qu'on espère et je dois dire que, dans ma candeur naïve, je pensais que cette question importante serait revue, repensée à la lumière des avis les plus autorisés. Je m'empresse de vous prier aussi de bien vouloir croire qu'il n'y a pas sous roche l'ombre d'une querelle de boutique entre maîtres secondaires et maîtres primaires.

Je garde personnellement un souvenir reconnaissant du collègue d'Yverdon que j'ai suivi avec profit, où je suis entré à l'âge de 11 ans, confié aux bons soins d'un maître de classe qui avait pratiqué l'enseignement primaire à la campagne avec des volées d'enfants de chez nous qui sont identiques à ceux des villes, mentalement parlant. Un enfant est un enfant dont le développement mental et psychique obéit à des lois dont les pédagogues doivent tenir compte pour échafauder leurs programmes. On ne brûle pas les étapes et là moins qu'ailleurs il ne faut pas vouloir danser plus vite que les violons. Si l'on est préoccupé par les soins que demande cette tête bien faite, si chère à Montaigne, tous les pédagogues avisés vous diront que la question essentielle qui se pose est la suivante : Qu'est-ce que les enfants de tel âge sont capables d'apprendre ? respectant ainsi les étapes du développement naturel des enfants. Or les auteurs du projet, hantés par les exigences des programmes de l'enseignement secondaire et bravant tout ce qu'il est convenu d'appeler raisonnable, s'entêtent à vouloir braver la nature en affirmant que plus tôt l'école secondaire acceptera les enfants doués pour le travail intellectuel, mieux elle pourra les habituer à ce travail. Or le travail essentiel de l'école secondaire est d'entraîner les élèves à exercer leur raisonnement, à manier des notions abstraites, à coordonner leurs connaissances par la généralisation, bref ! acquérir une méthode de travail intellectuel. Nous ne contestons nullement ces objectifs mais nous affirmons que 10 ans n'est pas l'âge des abstractions mais bien l'âge des données concrètes, de l'observation directe des choses pour en arriver à l'élaboration lente des connaissances. Il paraîtrait ensuite que dans chaque classe primaire, il existe des élèves qui n'y trouvent pas toute la nourriture que réclame leur intelligence et qui piétinent. C'est possible mais combien ? je vous le demande un peu et surtout à cet âge si tendre de 10 ans, si proche encore du giron maternel.

L'argument essentiel contre l'entrée à 10 ans dans l'enseignement secondaire, c'est celui qui touche à l'aspect social de l'école. On se plaît à reconnaître à l'école primaire qu'elle a une atmosphère, un climat de sensibilité affective et de sens social. Ils sont nombreux les maîtres qui se préoccupent de développer toutes les virtualités favorables de l'enfant ; en pratiquant la méthode adaptée des centres d'intérêt, par exemple, (dont deux Vaudois authentiques, MM. Edmond Viret, maître d'application à l'École normale, et Paul Aubert, inspecteur scolaire à Lausanne, sont les auteurs) qui part de l'étude des choses familières à l'enfant, les maîtres se rendent très souvent compte que les élèves taxés de faibles, ceux que l'école livresque et abstraite classe parmi les cancre, ne sont pas les moins intéressants et qu'en fait, il n'y a pas de bons et mauvais élèves mais une grande diversité d'aptitudes qui fait que les prétendus cancre peuvent en remonter à ceux qui ont l'air de piétiner à l'école primaire, dans les domaines des petites constructions, des dessins, des croquis, du chant, de recherche de documents, et dans le domaine aussi jamais chiffré, celui de la bonté, de la générosité, de la serviabilité. Le maître avisé se rend compte alors de la diversité des aptitudes intellectuelles et il est à même de réserver aux mieux doués des travaux faisant appel à toutes les ressources de leur intelligence. C'est à l'école primaire d'orienter peu à peu ceux qui pourront suivre plus tard une école secondaire.

Laissons nos enfants à l'école primaire jusqu'à 11 ans, filles et garçons. Ils n'y perdent pas leur temps, ils se rodent les uns les autres et s'ils paraissent perdre du temps, en l'occurrence, ils en gagnent, et ce sera profit pour eux pour toute la vie scolaire. Les collègues de province l'ont compris et personne ne s'en plaint.

Nous pouvons construire un édifice solide en hauteur, car la base, l'école primaire vaudoise, donne toute garantie d'un enseignement adapté aux possibilités des enfants. C'est à l'enseignement secondaire à adapter son programme d'après celui de l'étage inférieur.

En résumé, par souci d'une réforme cohérente, par respect des enseignements empiriques et actuellement scientifiques du monde pédagogique, par volonté bien pensée et délibérée que tous nos enfants de quelque condition qu'ils soient, riches, pauvres, catholiques, protestants, de souche intellectuelle ou manuelle doivent cohabiter au moins 4 ans en classes primaires, je vous prie instamment de décréter dès aujourd'hui et avec conviction que le tronc commun doit être envisagé dès l'âge de 11 ans, un âge qui permettra d'orienter les élèves sur des bases valables et non plus arbitraires. Pour entrer dans ce tronc commun, il y aura un examen des connaissances et un test psychopédagogique. Or les psychologues sont catégoriques sur ce point, *un test ne peut avoir de valeur prédictive intéressante avant 11 ans*. Raison de plus d'affirmer qu'un bon départ ne peut se faire qu'à partir de ce fameux âge de 11 ans, admis pour toutes les bonnes raisons que je viens d'exprimer.

Si vous acceptez ce point de vue, je puis vous assurer que vous servirez au mieux toute l'école vaudoise.

Ed. Lavanchy.

COMPOSITION AUX DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

De brèves études de textes bien conduites consacrées à un même sujet général donnent aux élèves le désir d'écrire. A la condition d'offrir assez de variété, elles constituent une excellente préparation psychologique à la composition française. C'est pourquoi nous publierons aussi souvent que possible — qui voudra collaborer à ce travail n'a qu'à s'annoncer sans tarder — des séries de textes courts suivis de commentaires qui ne seront que des indications générales.

Nous choisissons de présenter aujourd'hui le sujet actuel en cette saison : la **maladie**.

On commencera par une leçon-entretien de vocabulaire qui permettra de grouper un certain nombre de mots et d'expressions couramment employés. Par exemple :

Les symptômes, se sentir las, fatigué, éprouver des malaises, avoir des nausées, des frissons, ne pas être dans son assiette, d'aplomb, être peu bien, n'avoir goût à rien, manger du bout de dents, avoir mauvaise mine, être pâle, pâlot, alangui, sans force, chanceler, avoir un brouillard devant les yeux, couvrir une maladie, avoir les mains moites, être fiévreux, fébrile.

S'aliter, prévenir le docteur, consulter, ausculter, auscultation, palper les muscles, tâter le pouls, compter les pulsations, taper dans le dos, tapoter, diagnostic, diagnostiquer, maladie grave, bénigne, fièvre maligne, contagion, infection, rédiger une ordonnance, prescrire des remèdes, ordonner un régime, administrer une potion, piqûre, pastille, cauchemar, hallucination, thermomètre, délire, évolution de la maladie, gémir, geindre, se tordre, grimacer de douleur, se raidir, se contracter, les traits crispés, durcis.

Convalescence, recouvrer la santé, retrouver ses forces, craindre une rechute, chanceler, flageoler sur ses jambes, se tenir debout, se risquer dehors, prendre des fortifiants, se ragaillardir. — Se sentir dispos, se porter à ravir, à merveille, comme un charme.

LA MALADIE

Choix de textes

Fièvre de croissance

1. *Je m'éveillais très fatigué chaque matin ; la journée s'écoulait comme elle pouvait, puis, vers cinq heures, le creux de mes mains devenait chaud, je ne pouvais rester assis, et si je marchais, une lassitude invincible me forçait à retomber sur un tabouret ou sur le tapis. Tout prenait alors un aspect violent, brutal, farouche. Les objets, les couleurs semblaient tournoyer follement, j'étais obligé de les suivre jusqu'au moment où leur tourbillon me forçait à fermer les yeux... Je finissais par haleter et j'éclatais en sanglots que j'étouffais dans mon tablier afin d'éviter les questions de bonne-maman. On dut finalement me mettre au lit, et j'y passai un octobre et un novembre atroces.*

Jean Viollis (*L'Oiseau bleu s'est endormi*).

Commentaires. — On demandera aux élèves de relever les symptômes de la fièvre ; sueur, énervement, éblouissement : ces trois mots pour-

raient les résumer. L'impression de fatigue générale est affirmée dans la première phrase, puis décrite en une progression ascendante et se termine par : on **dut** me mettre au lit ; il n'avait donc pas la force de se déshabiller tout seul.

Dans la chambre du malade

Autour de moi, la chambre, avec ses issues closes, enferme un moelleux silence, à peine rayé par le grincement que fait sur le papier la plume de la garde-malade qui écrit. Elle se lève pour me faire boire. J'entends le bruit clair de la tasse qu'elle repose sur le marbre de la table de nuit, le heurt léger de la cuiller qui oscille un instant dans la soucoupe et, d'une façon intermittente, le crépitement des bûches dans le foyer. J'aperçois, sans tourner la tête, une partie de ce paysage féerique que compose le feu. Flammes qui courent comme de l'eau, l'air qui passe les allonge, les transforme, les éteint, les rallume. Cela me crée une atmosphère de recueillement à laquelle concourt encore le tic tac de la pendule, ce petit pas discret de l'heure qui jamais ne se précipite ni ne se ralentit.

Louis de Robert (*Le roman du malade*).

Commentaires. — Faire trouver les éléments de ce «moelleux» silence. (Ce moelleux contient toute la douceur, la paix, et un certain charme enveloppant qui caractérisent l'atmosphère de cette chambre). Le silence se mesure à la petitesse des bruits que perçoit le malade dont la sensibilité s'est accrue. Sans doute ferme-t-il souvent les yeux pour se reposer ; aussi les moindres bruits frappent-ils ses oreilles en soulignant l'atmosphère de recueillement qui règne autour de lui.

Une violente fièvre

J'étais couverte de taches rouges, j'avais le délire et je ne me rendais plus compte de rien. D'abord, pendant un temps indéfiniment long, ce fut le plafond qui descendait et remontait très haut, en faisant de petites vagues. J'étais dans un bateau, je me noyais lentement dans des vagues de blancheur, parfumées de lavande et marquées à mes initiales. Plus tard, autour de moi, ce n'étaient plus des vagues fraîches, c'était du sable que je touchais de mes mains sèches et fébriles. Du sable... J'en comptais chaque grain. Du sable ou de la neige. Je savais bien que la neige brûlait aussi. J'étais tombée dans la neige, perdue dans un désert de neige.

Françoise Mallet (*Le rempart des béguines*).

Commentaires. — Deux impressions : 1) le mouvement des vagues ; 2) La disparition des choses noyées, fondues dans une couleur blanche ou grise. Puis c'est la perte de conscience de la netteté des choses, l'immensité d'une vision vague.

La petite malade

Maintenant Lucette ne crie plus. Elle est très tranquille. Elle reste couchée toute droite, toute muette, toute pâle avec de très petites joues

ratatinées. De temps en temps, il y a une petite toux sèche qui la secoue. Alors elle devient toute rouge. On voit que ça lui fait très mal... Elle fait une moue comme si elle voulait pleurer. Mais elle ne pleure pas : c'est trop fatigant. On entend de drôles de bruits dans sa poitrine... Trott a beau lui faire des sourires et des signes d'amitié, elle ne le regarde pas. Presque tout le temps, elle ferme à moitié les yeux d'un air las.

A. Lichtenberger (*La petite sœur de Trott*).

Commentaires. — Relever : a) les passages ou les mots qui montrent la faiblesse de l'enfant ; b) les passages qui permettent de supposer qu'elle est très gravement malade.

L'enfant ne va pas mieux

L'enfant n'allait pas mieux et la fièvre, loin de se calmer, augmentait. Les yeux grands ouverts et fixes, il regardait d'un air égaré tantôt le plafond et tantôt la porte. Son nez aminci frémissait ; ses mains s'agitaient, tandis que de ses lèvres entrouvertes de longues séries de mots inintelligibles sortaient par moments...

— Voici la tisane, mon petit, annonça doucement sa mère, en entrant dans la pièce.

Le timbre câlin et doux de cette voix connue sembla le surprendre et le ramener à lui ; un sourire erra sur ses lèvres et il se souleva un peu, cependant que la femme, s'asseyant à son chevet, lui présentait le bol fumant.

Louis Pergaud (*Les Rustiques*).

Commentaires. — Là aussi la première phrase résume la situation qui est décrite dans les phrases suivantes du premier paragraphe. La constatation la plus inquiétante : « l'air égaré » et aussi « les mots inintelligibles ».

Une observation encourageante du deuxième paragraphe : « un sourire erra sur ses lèvres ». C'est l'effet produit par la douceur de cette voix connue.

L'auscultation

Haut en couleur, rond et chauve, il posait sa cigarette et vous aviez tout de suite le poignet entre ses doigts boudinés et froids. On tirait la langue, on hoquetait sous le manche de la cuiller ; après quoi, il promenait sa grosse tête sur votre poitrine et vous collait sans ménagement son curieux thermomètre sous l'aisselle.

J. Cressot (*Le Jean du Bois*).

Commentaires. — Faire constater la rondeur et la brusquerie du médecin. Peut-on deviner si c'est sa première visite ? L'enfant est-il très souffrant ?

Le style s'adapte aux mouvements rapides et brusques : « Vous aviez tout de suite le poignet... » on hoquetait. Remarquer que l'emploi du « on » montre bien le peu de compliments que fait le docteur, son manque

d'égards — il promenait sa grosse tête... vous collait le thermomètre. — Constater combien son physique s'accorde avec son comportement.

La visite du docteur

Dès qu'il vit Séverin rouge et frissonnant dans son lit, le docteur dit avec un peu d'inquiétude dissimulée :

— Encore un de ces mauvais rhumes... C'est la saison.

Puis un silence. Il auscultait l'enfant. Séverin entendait la grosse montre du docteur qui battait dans son gousset.

— Rien de grave, j'espère... Tu as eu des frissons ? Mal au côté ?...

Puis, tout en surveillant l'enfant d'un œil aigu, il parla à sa mère de choses indifférentes. Il causa du froid qui avantagerait les récoltes et du nouveau pavage de la ville.

Quand il se retira, il dit sur la porte à la mère de Séverin :

— Une pneumonie... peut-être pas infectieuse... Il a dû avoir très froid... Je reviendrai tous les jours.

— Mais y a-t-il du danger ?

— J'espère que non... Pas encore...

Jean Viollis (... Mais elle dort).

Commentaires. — Toute l'attitude du docteur lui est imposée par l'impression qu'il a eue en entrant. « Rouge et frissonnant dans son lit. » Dire comment il cache son inquiétude. Il feint de trouver tout cela naturel : « un rhume, c'est la saison, il parle de choses indifférentes ». Il ne veut pas mentir pourtant : une pneumonie... peut-être pas... du danger ? j'espère que non... pas encore. Il ménage la sensibilité de la maman.

Un détail nous prouve sa conscience professionnelle : il surveillait l'enfant d'un œil aigu.

A l'hôpital

Quand Jean revit sa mère, ce fut dans une chambre d'hôpital, au pavillon des opérés, où il pénétra avec précaution, effrayé du bruit de ses souliers sur le carrelage. Simone lui donnait la main, et ils avaient tous deux l'air inquiet des enfants timides.

Leur mère était si pâle avec ses yeux fermés qu'on aurait pu la croire morte. Jean ne la reconnut qu'avec peine, tellement en un jour ses traits s'étaient altérés. Un de ses bras reposait sur le drap. Jean regarda la main nerveuse et brune qu'il connaissait bien, cette main qui portait encore dans ses ongles usés et sa peau encrassée la trace des travaux de ménage interrompus la veille seulement, cette main qui l'avait giflé, qui lui avait servi la soupe et raccommodé ses culottes. Le bras maigre dans la manche trop courte et trop large attira l'enfant. Prenant ce bras dans ses mains, il y frotta ses yeux, son front, ses joues, sa bouche, en murmurant : « Maman, maman ! » d'un air égaré. Simone, intimidée, embrassa sa mère qui n'ouvrit même pas les yeux.

Georgette Guéguen-Dreyfus (Tu seras ouvrier).

Commentaires. — Timidité des enfants : « Avec précautions », « effrayé du bruit des souliers ».

Leur inquiétude : montrer qu'elle se justifie — il la reconnaît avec peine, traits altérés — Si pâle — on aurait pu la croire morte.

Jean regarde la main, il lit sur elle tout ce qu'elle lui a donné,— il saisit le bras qui l'a tant porté, il se trouble, il paraît ne plus savoir ce qu'il dit ni ce qu'il fait : il a un « air égaré ».

Une garde-malade dévouée

Quand il y a dans la famille quelqu'un de malade, on fait appeler tante Argentine. Tante Argentine arrive et s'installe dans la chambre. Elle met une serviette blanche sur la table, range les drogues, fait la veilleuse pour la nuit. Si le malade s'assoupit, elle se cale dans le fauteuil au chevet du lit et dort à petits coups. Sa tête penche et se déclanche à secousses sèches : une, deux, trois, quatre ; elle ouvre les yeux une demi-seconde, se renverse au dossier et recommence... On dirait un gros joujou mécanique, entêté au même mouvement raide et comique.

L'hiver, le poêle ronronne ; l'été, une mouche bourdonne dans les rideaux ; c'est un bon silence tiède et feutré dans une molle odeur de pharmacie. Si le médecin a dit : « Tâchez de distraire un peu votre malade », tante Argentine égrène d'une voix qui ne fatigue point les mille riens qui font doucement couler les heures. Mais s'il a recommandé le calme, elle peut se taire pendant des jours et des semaines. Il lui est arrivé de rester tout un mois sans se déshabiller.

L. Caument et Camille Cé.

Commentaires. — Tante Argentine est une femme **décidée**. Elle vient dès qu'on l'appelle ; elle s'installe et s'impose dans la chambre.

Fidèle à son devoir, elle y songe même en dormant. Remarquer ce passage délicieux : « elle dort à petits coups ». Comique mais combien touchante.

Disciplinée, elle obéit aux ordres du docteur, parle s'il le faut ou se tait s'il ordonne la tranquillité.

Son **dévouement** s'exprime dans la dernière phrase : il lui est arrivé...

Tante Poncette

Enrhumée, elle toussait avec complaisance, creusant sa toux sans se plaindre, mais attendant qu'on la plaignît, mortifiée si l'on ne s'apercevait de rien. *Enrouée*, elle prenait une voix venant du plus profond de la gorge, si grave, si basse qu'on ne l'entendait plus, et si parfois elle s'oubliait à parler presque distinctement :

— C'est par crise, disait-elle.

Contrairement à la plupart des paysannes, elle appelait volontiers le docteur, et celui-ci, qui la savait bonne cliente et malade de facile composition, l'écoutait, hochait la tête, lui ordonnait du vin reconstituant, lui recommandait par-dessus tout de se coucher tôt, de se lever tard, de ne pas se fatiguer dans son jardin.

- Surtout, pas d'excès, madame Varnier, pas d'excès.
 — Non, monsieur Lacasse, disait-elle, grave et docile.

J. Leroux (*Id.*)

Commentaires. — Relever les passages qui montrent comment elle s'attendrit sur elle-même. Elle désire qu'on s'occupe d'elle, qu'on la plaigne. L'opposé de tante Argentine du texte précédent. Demandez aux élèves de comparer les deux personnages : l'un tourné vers les autres, le deuxième préoccupé de soi seulement, **mou, faible**.

La convalescence

... Ainsi, je ne suis pas mort ! Mais dans quel état la fièvre me laisse ! Elle m'a réduit à rien. Je suis affreusement maigri, racorni, incapable de remuer seulement mes jambes de fuseau et mes bras grêles. Mais quelle tenaille me mord le ventre ? « Oh ! grand'mère, que j'ai faim ! — Tu as faim ! oh ! alors tu es sauf ! » Elle courut à l'étable chercher un œuf frais que j'avalais d'un trait.

Pendant les deux mois que dura ma convalescence, je fus en proie à une faim sans cesse renaissante. Ce que je consommais en un jour était prodigieux. De grandes écuellées de soupe et de pain bis, les œufs de toutes nos poules et d'épaisses tranches de lard qui faisaient mes délices. A ce régime, je repris vite des forces ; mes couleurs revinrent, et aussi la joie, le plaisir de vivre.

Pierre Besson (*Un pâtre du Cantal, Delagrave.*)

Commentaires. — Deux paragraphes, deux idées : a) dans quel état je suis ; b) je reprends des forces. Opposition : faiblesse, retour des forces. Citer les passages qui justifient cette affirmation : je fus en proie à une faim sans cesse renaissante.

Guérison

Aline resta quinze jours au lit. Ensuite on lui permit d'aller jusqu'au grand fauteuil à dossier droit, près de la fenêtre. Elle s'asseyait là et allongeait ses jambes engourdies. Elle était encore comme sont les malades qui ont du sommeil en retard dans tout le corps, et sont enfermés dans leur maladie, de telle façon qu'ils voient la vie comme un jardin dans le brouillard.

Peu à peu, cependant, Aline reprit des forces. Elle put se tenir debout, puis marcher. D'abord elle marchait en branlant sur elle-même ; le poids de sa tête était comme une lourde pierre qui la faisait pencher de côté. Mais ensuite ses pas s'affermirent.

(Aline. - C.-F. Ramuz)

Commentaires. — Montrer les progrès qui se manifestent : d'abord jusqu'au grand fauteuil, puis se tenir debout, marcher en branlant, ses pas s'affermirent. Ce qui reste de la maladie : jambes engourdies, le corps comme endormi, brouillard devant les yeux, branlant sur elle-même, sa tête comme une lourde pierre. On assiste à l'insensible amélioration grâce à la précision des observations.

Pour les élèves plus doués :

Le rhume. Un rhume, pour Grigri, représente assez bien la vie ; un rhume malgré ses sensations pénibles, lui procure des joies douces et sereines.

Il y a encore les pastilles au menthol, au chlorate, violentes ou sèches, usant la langue comme une râpe, et bénies pour ce goût de sucre qui persiste dans la bouche pâteuse. Il y a les tisanes qui, dans leur fadeur, savent donner aux dilettantes une jouissance vague, à peine sensible et chérie pour sa simplicité compliquée, le sirop Rami qui dans le lait prend un goût de noisette délicieusement écœurant. Et les « moines » si plaisants à la pointe des pieds, quand leur chaleur est atténuée par un chiffon de laine ! Et, plus que ces plaisirs, n'y a-t-il pas la douceur de rester à la maison chaudement et sans rien faire ?

Sans rien faire ! ô délices des vacances improvisées, des longues stations dans le fauteuil de la salle, près de la salamandre, avec un livre sur les genoux et un fichu sur les épaules ! Grigri excelle à tirer des moindres choses des sensations, des jouissances particulières : il n'éternue jamais sans apprécier comme il convient les frissons qui précèdent l'atchoum — et qui, plus que lui, a creusé la volupté de s'étirer, les bras en croix, dans un bâillement moyen et continu.

Hélas ! toute médaille a son revers : il faut subir le mal de gorge, les aliments qui passent difficilement entre les amygdales enflées, le coryza avec son cortège de migraines, le nez écorché par le frottement continu du mouchoir, — et cette teinture d'iode dont on badigeonne copieusement le dos maigre. Ah ! oui, le rhume, c'est bien l'image de la vie.

Aujourd'hui, Grigri va mieux : blotti dans le grand fauteuil, ses talons sur la housse ternie, les genoux relevés en chien de fusil, il savoure l'existence. L'idéal, pour lui, déclare-t-il, consiste à dévorer un livre de Jules Verne, avec, dans sa poche, un mouchoir propre adouci par l'usure.

Henriette Charasson (*Grigri*).

Questionnaire.

1. A l'aide du dictionnaire, donnez le sens des mots suivants : dilettante — les moines (pour chauffer le lit) — salamandre — amygdales — coryza — migraine — housse — fadeur — longues stations. Expliquez : la bouche pâteuse ; toute médaille a son revers ; en chien de fusil.
2. Quelle remarque faites-vous au sujet des expressions : simplicité compliquée et délicieusement écœurant.
3. Montrer que le premier paragraphe présente l'essentiel de ce que le texte entier contient.
4. Résumer les inconvénients et les avantages de la maladie.
5. Quelle est la joie la plus douce qu'il éprouve ?
6. Que pensez-vous de l'idéal de Grigri ?
7. Pourquoi souhaite-t-il un mouchoir usé ?

A. Chz.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

Sous ce titre, nous nous proposons d'offrir chaque samedi et durant une année entière, un poème aux lecteurs de notre journal. Est-ce une gageure ?

Nous ne le croyons pas et pensons au contraire qu'une grande régularité dans la parution de textes poétiques permettra à nos collègues de choisir la poésie qui convient à l'âge de leurs élèves et d'en collectionner d'autres en prévision d'un avenir où ils pourraient en avoir besoin.

D'aucuns s'étonneront de retrouver sous cette rubrique quelques poèmes parus autrefois dans l'Éducateur. Sciemment, nous les avons repris, afin de rendre service aux quelque 250 jeunes instituteurs qui viennent grossir nos rangs chaque année et qui peut-être ne connaissent pas ces textes.

D'autre part, nous nous sommes gardés d'écarter certains poètes tels Henry Spiess, Albert Rudhardt, Emilia Cuchet-Albaret et Vio Martin, bien connus des pédagogues genevois ou vaudois, mais sans doute moins familiers à ceux du Jura bernois ou de Neuchâtel. En un mot, nous avons préféré quelques redites plutôt que de priver une partie de nos lecteurs d'un poème qui pourrait les intéresser.

Que ceux d'entre nous qui possèdent une riche documentation poétique, qui ont feuilleté toutes les anthologies et qui ont lu tous les poèmes, nous pardonnent ces répétitions en songeant aux jeunes moins favorisés qu'eux.

Enfin, nous avons cru bien faire en inscrivant à notre programme, pour les plus grands et les plus doués de nos élèves, quelques textes en vieux français. Ne serait-il pas dommage qu'on les privât d'un aperçu sur ces magnifiques débuts de la littérature française où les poètes commençaient leur prière en disant :

« Beaus sire Dieus... »

Pour la commission de poésie :

Isabelle Jaccard.

PAYSAGE D'HIVER

*Un vol d'oiseaux roses
Dans les cieux tout gris
Cherche quelque chose*

*De couleur parmi
Le noir et le blanc
Des bois et des champs.*

Vio Martin

(Tourne, petit moulin.)

Dès 9 ans.

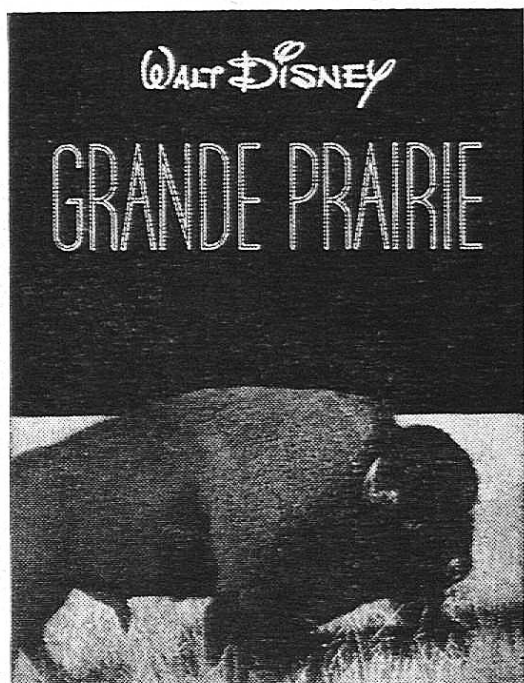
BIBLIOGRAPHIE

Ollon, Bex, Villars-Chesières, par Rochat-Cenise, Edit. du Griffon, Neuchâtel.

De la plaine au Chamossaire et aux Muverans en passant par Pañex, Plambuit, Huémoz, Gryon, l'auteur nous promène dans ce pays grandiose aux horizons largement ouverts. On devine aisément les vues splendides que présente le choix de photos de M. Chiffelle. C'est tout un pays prestigieux qui défile avec ses plateaux, ses chalets, ses pentes enneigées et ses solitudes alpestres.

Pour enrichir vos bibliothèques

WALT DISNEY



Collection « C'est la vie »

Désert vivant
Grande prairie
Lions d'Afrique

Chaque volume, avec 120 images en couleurs, vernies et collées dans le texte, sous reliure luxe acétatée et illustrée Fr. 39.—

Les grands livres d'art documentaires, réalisés à partir des plus belles séquences des films de Walt Disney. Opérateurs, hommes de science, écrivains ont uni leurs efforts pour nous livrer une part du mystère de la nature, nous révéler les aspects inattendus et les richesses insoupçonnées du désert, faire vivre sous nos yeux les animaux sans apprêt de la prairie américaine, les seigneurs et le petit peuple de la brousse africaine. C'est la vie même jetée dans les pages d'un livre!

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

Nationale Suisse
B e r n e

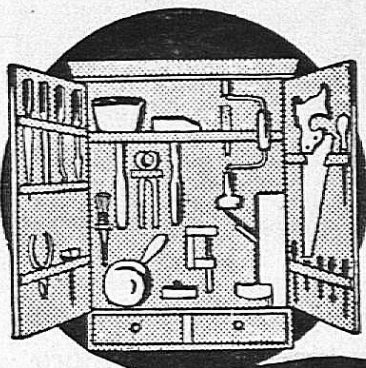
J. A. — Montreux



LES PRODUITS
DIÉTÉTIQUES

PHAG
GLAND

SONT UNE VRAIE SOURCE
DE SANTÉ POUR PETITS ET
GRANDS. ADOPTEZ-LES!



Outils

de qualité
Quincaillerie
Ferrements de meubles

Boldrini & Cie

Nyon
Tél. 95639



AURORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926
Classes enfantines



Techniques modernes d'enseignement

Dir. Mme Louis, ex-prof. Ecole Normale
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77



Votre fleuriste

ETAZ

Lausanne

PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

MONTREUX, 28 janvier 1956

XCII^e année — N° 4

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

396

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Nous désirons votre verdict!



Nous mettons à la disposition des lecteurs de
l'« Educateur » l'excellent stylo
« STANDARD » au prix de

Fr. 5.—

à la condition de recevoir, après un mois d'usage,
leur verdict sur les principaux avantages de ce
stylo :

Bec ultra solide, avec pointes osmiridium de
grande durée, livrés dans toutes les largeurs,
d'extra souple à extra dure.

Remplissage intégral en quelques secondes.

Étanchéité absolue.

Pratiquement incassable.

Niveau d'encre visible.

Parfait écoulement de l'encre grâce à un
conduit perfectionné.

Garantie libérale avec chaque stylo, puis-
que votre stylo, après des années d'usage, écrira
aussi bien qu'au premier jour.

Livable en deux modèles :

Pour messieurs, avec une très grande capa-
cité d'encre.

Pour dames, forme élégante et grande capa-
cité d'encre.

Nous nous réservons le droit d'utiliser votre
verdict pour notre publicité, mais nous ne publi-
rons pas votre nom sans votre autorisation écrite.
Ainsi le grand public appréciera rapidement les
qualités remarquables du stylo STANDARD.
Envoyez donc le coupon ci-dessous de suite
et vous recevrez votre stylo prêt à l'usage, car
nous l'expédions **rempli d'encre** pour mieux
vous prouver sa parfaite construction.

Une même personne ne pourra recevoir plus de
deux pièces.

Si vous n'êtes pas satisfait 100 %, le prix de
ce stylo, **plus vos frais de retour** vous
seront remboursés immédiatement.

BON A DETACHER

et à envoyer, sous enveloppe ouverte, affran-
chie à 5 ct., à STYLOS STANDARD, MORGES.

Veuillez m'adresser 1—2 stylos STANDARD
contre remboursement. Après un mois d'usage,
je vous écrirai mon opinion sur mon stylo.
Si je ne suis pas entièrement satisfait, vous
vous engagez à rembourser le montant payé
plus mes frais de retour.

Modèle pour homme — Modèle pour dame
(Pointe: fine, moyenne, large, dure, souple.)

(Souligner ce que vous désirez.) Edu 4

Nom :

Adresse :